

PUBLICATIONS LEGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Au vu de l'Attestation de versement du capital social, des statuts et du procès verbal de l'Assemblée constitutive, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes:

DÉNOMINATION SOCIALE: ORIZON PRESTIGE

FORME JURIDIQUE: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 GNF

SIÈGE SOCIAL: MANQUEPAS C/KALOUM

OBJET SOCIAL: BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS ; CONSTRUCTION ;
CONSTRUCTION;RENOVATION ET REALISATION DE BATIMENTS ET TRAVAUX
PUBLICS.....(voir statuts)

DURÉE: (99) ans à partir de son immatriculation au RCCM

EXERCICE SOCIAL: L'exercice social commence le premier Janvier et se termine le trente et un
Décembre de chaque année.

GÉRANT: SAVANE DEMBO demeurant à Manquepas c/kaloum

N°FORMALITÉ:

La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro :
GN.TCC.2025.18062 DU 7 nov. 2025

Deux copies des statuts et une copie de la déclaration de souscription et de versement ont été déposées au
Greffes du Tribunal de Première Instance de KALOUM à Conakry.

N°RCCM: GN.TCC.2025.B.15998

DATE RCCM: 7 nov. 2025

Pour extrait et mention

M. SAVANE DEMBO, et par délégation Maitre Alsény FOFANA Greffier en chef.

